

BRASSY – ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

EN COMMUN POUR DEMAIN

Une élection est toujours un moment de choix. Elle nous invite à regarder ensemble vers l'avenir et à répondre à une question essentielle :

Quel Brassy voulons-nous pour celles et ceux qui y vivent aujourd'hui, et pour celles et ceux qui choisiront de s'y installer demain ?

Vivre à Brassy est une chance précieuse, mais aussi un défi exigeant.

- C'est une chance, parce que notre commune offre ce que beaucoup recherchent désormais :
une qualité de vie rare,
- des paysages préservés,
- un bourg vivant,
- des commerces qui font battre le cœur du territoire,
- et une vie sociale où chacun peut trouver sa place.

Brassy, c'est ce mélange d'authenticité, de proximité et de solidarité qui fait la force des communes où l'on se connaît, où l'on se parle, où l'on se soutient.

Mais c'est aussi un défi. L'éloignement des services publics, des soins ou de l'emploi pèse sur le quotidien et peut renforcer le sentiment d'isolement. Le coût de la vie augmente, et les transitions écologiques — déjà visibles chez nous — nous obligent à anticiper, à nous adapter et à inventer de nouvelles façons de vivre et d'agir ensemble.

Ces réalités ne doivent pas nous freiner : elles doivent au contraire nous encourager à imaginer des solutions locales, concrètes et solidaires.

Car les communes vivent chaque jour les conséquences des grandes orientations nationales.

Les choix budgétaires, les réformes de santé, les politiques agricoles, les décisions internationales ou encore les mécanismes institutionnels comme le 49.3 influencent directement la vie de nos villages. Le productivisme économique, les débats sur la sécurité sociale, l'usage des pesticides ou les tensions géopolitiques ne sont pas des sujets abstraits : ils façonnent notre quotidien, nos services publics, notre environnement et notre capacité à agir localement.

Nous n'avons pas la prétention de résoudre depuis Brassy ce qui relève du niveau national. Mais nous refusons de faire comme si ces réalités n'existaient pas. Les évoquer, c'est reconnaître le contexte dans lequel nous devons travailler, et affirmer que notre commune n'est pas isolée du monde qui l'entoure.

Face à ces enjeux, la mairie a un rôle déterminant. Et lorsque la commune agit en lien étroit avec les associations, les villages voisins, la Communauté de communes, le Département et la Région, elle peut réellement peser sur l'avenir.

C'est dans cette coopération, dans cette capacité à fédérer les énergies, que se construit un territoire résilient et attractif.

Notre responsabilité municipale est claire : agir là où nous avons le pouvoir d'agir, avec détermination, cohérence et ambition. Protéger nos services publics de proximité, renforcer la participation citoyenne, soutenir une agriculture respectueuse de l'environnement, défendre la santé locale, garantir le respect et la dignité de chacun, préparer l'avenir de notre village avec lucidité et humanité.

Notre équipe porte aujourd'hui un projet fédérateur, cohérent et résolument tourné vers demain.

Un projet qui s'appuie sur ce qui a déjà été engagé, tout en assumant clairement l'ambition d'aller plus loin.

Un projet qui vise à renforcer ce qui fait la force de Brassy, tout en répondant avec lucidité et détermination aux défis qui se présentent à nous.

Nous voulons consolider les bases, poursuivre les projets structurants et rétablir un climat durable de confiance et de sérénité.

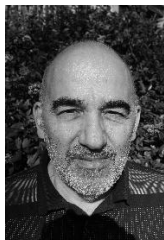
Nous voulons un programme lisible, assumé et cohérent. Les mots ont un sens : nous dirons clairement ce que nous défendons, et nous agirons en conséquence pour Brassy.

Ce programme est ancré dans le réel : il tient compte des contraintes nationales, mais il s'appuie surtout sur ce que nous pouvons construire ensemble, ici, à Brassy. Notre commune a les moyens d'être un territoire exemplaire, solidaire et résilient, capable de faire entendre sa voix et de tracer son propre chemin.

Nous voulons que Brassy continue d'être une commune où il fait bon vivre, grandir, travailler et s'installer.

Une commune qui protège, qui accompagne, qui innove, et qui regarde l'avenir avec confiance.

Notre liste : cohérence, compétence, envie de travailler ensemble et avec vous



Luc MARTINEZ, 68 ans, ingénieur en automatisme industriel aujourd'hui retraité et secrétaire du club d'échecs de Brassy, souhaite désormais s'engager pleinement pour la commune. Profondément attaché au Morvan où il a grandi, il veut défendre ce territoire et porter la voix de celles et ceux qu'on entend peu.

Il se présente pour mettre son expérience au service de toutes et tous, soutenir les services publics, les associations et les plus fragiles, et valoriser l'engagement quotidien des habitants. Il défend une manière de décider plus ouverte et transparente, fondée sur l'écoute et la recherche de solutions.

Son ambition : préparer l'avenir de Brassy avec lucidité et solidarité — une école accueillante, un cadre de vie préservé, une commune innovante et fidèle à son identité — en avançant collectivement.

Émilie DULIEU, 39 ans, artisane d'art-céramiste, met sa créativité et son savoir-faire au service de Brassy, où elle valorise les pratiques artistiques locales, et défend une action publique fondée sur l'écoute, la solidarité et la décision partagée.



Christophe BANDINI, 62 ans, pré retraité, bûcheron et ancien artisan, engagé dans la vie citoyenne et profondément attaché au Morvan, porte une approche concrète et solidaire du territoire, en accord avec une vision sociale fondée sur l'écoute et la justice.

Françoise MORAL, 61 ans, comptable, met son expérience et sa rigueur au service de la gestion communale, avec un sens affirmé du service public et de l'intérêt général.



Benjamin BIDAS, 37 ans, diplômé de sciences sociales et de philosophie, ancien menuisier et entrepreneur, apporte une réflexion humaniste et ancrée dans le réel pour renforcer la cohésion locale et soutenir les dynamiques collectives

Camille RIAULT, 38 ans, professeur des écoles, s'investit pour une éducation de proximité, ouverte et attentive aux besoins des familles, et contribue à renforcer le lien entre école et territoire.



Alexandre MOULIN, 51 ans, technicien, installé à Brassy depuis 17 ans, participe activement à la vie locale avec un esprit pratique et un attachement profond au village, qu'il souhaite voir évoluer de manière harmonieuse.



Camille LE GOUIL, 35 ans, biologiste spécialisée en comportement animal, animatrice nature au sein d'associations environnementales, sensibilise petits et grands à la préservation du vivant et des milieux naturels, et promeut une approche écologique accessible à tous.

Aymeric BONDOUX, 45 ans, conseiller tri et prévention en communauté de communes, ancien agent technique de Brassy, connaît parfaitement le terrain et œuvre pour une gestion durable et responsable des ressources au service des habitants.



Sabrina FRANCES, 62 ans, thérapeute en énergétique traditionnelle chinoise, favorise le bien-être, l'écoute et l'attention aux autres, et contribue à renforcer la qualité du lien social au sein de la commune.

Sébastien THIEULENT, 57 ans, Cotisant solidaire, s'engage pour une agriculture respectueuse des terres, des équilibres sociaux et de la transmission des savoir-faire ruraux.



Valentine CUIILLIER, 41 ans, agricultrice, vice-présidente du GAB 58, défend une agriculture durable et des pratiques respectueuses de l'environnement, au service des producteurs et du territoire.

Jean-Pierre GEBSKI, 68 ans, retraité de la Société Nationale des Chemins de fer Belge, apporte rigueur, expérience et sens du collectif pour soutenir une gestion communale efficace et attentive aux besoins de chacun.



Véronique POZMENTIER, 65 ans, journaliste, consultante en préservation de patrimoine historique, ancien avocat, apporte expertise et regard culturel. Elle met son expertise et son regard culturel au service de la valorisation de l'histoire et de l'identité du territoire.

Ces profils variés renforcent encore la diversité, la richesse et la cohérence du groupe.

NOTRE MÉTHODE : CONSTRUIRE AVEC VOUS

Un constat : une majorité incapable de durer

La majorité actuelle peine à maintenir dans la durée une cohésion d'équipe à la hauteur des enjeux communaux.

Cette situation n'est pas le fruit du hasard : elle révèle l'absence d'un véritable projet collectif, d'une méthode de travail claire et d'un socle commun suffisamment solide pour tenir dans la durée.

Les faits sont connus :

- en 2024, treize élus issus des municipales de 2020 ont démissionné, un chiffre inédit qui témoigne d'un profond malaise au sein de l'équipe municipale.
- un tiers des élus de 2024 (il y a seulement deux ans) ont démissionné ou ne souhaitent pas se représenter en 2026, signe d'une difficulté persistante à travailler ensemble
- seuls deux élus de 2020 sont candidats en 2026 en position éligible, ce qui illustre la faible capacité de la majorité sortante à fidéliser et fédérer ses propres membres
- le maire actuel se représente après avoir annoncé l'inverse, laissant planer une incertitude sur la durée de son mandat et les conditions de sa succession.

Des causes profondes et structurelles

Ces difficultés ne relèvent pas de circonstances ponctuelles. Elles trouvent leur origine dans :

- des listes constituées sans vision partagée, rassemblant des personnes qui n'avaient ni projet commun, ni culture de travail collective ;
- l'absence d'une méthode claire, d'outils de concertation, de préparation et de suivi permettant à chacun de contribuer sereinement ;
- des relations humaines parfois marquées par la brutalité, qui ont découragé l'engagement et empêché l'émergence d'une dynamique d'équipe durable.

Ce que nous proposons

Notre démarche repose sur une conviction simple : une équipe municipale ne peut être efficace que si elle est soudée, respectueuse et organisée autour d'une méthode de travail claire. Construire avec vous, c'est garantir que chaque décision, chaque projet, chaque orientation soit le fruit d'un travail collectif, transparent et durable.

Notre méthode : démocratie, ouverture, transparence

Être élu, c'est exercer une responsabilité au service de tous. Cela implique de décider, bien sûr, mais certainement pas **de décider seul**, ni **derrière des portes closes**, de l'avenir de la commune. Une démocratie locale vivante repose sur la participation, la circulation de l'information et la possibilité, pour chacun, de comprendre, d'interroger et de contribuer.

Une communication municipale au service du débat

Nous voulons une communication municipale qui ne se limite pas à annoncer des décisions déjà prises, mais qui **favorise le débat, encourage la critique constructive et donne à la population une information complète, accessible et honnête**. Informer, ce n'est pas convaincre : c'est permettre à chacun de se faire une opinion éclairée.

Nous renforcerons la participation citoyenne en créant des espaces de consultation réguliers, des ateliers publics et des outils de démocratie locale. Les habitants seront associés aux décisions qui concernent leur quotidien. *On ne parle pas du RIC national, mais on propose un équivalent local crédible.*

Une responsabilité confiée par le vote, une méthode assumée.

En votant, vous confiez à l'équipe municipale la responsabilité d'administrer la commune. Nous sommes prêts à assumer cette mission avec une méthode claire et constante :

- **Ouvrir** : rendre les processus de décision lisibles, partager les enjeux, expliquer les choix, rendre compte régulièrement.
- **Associer** : créer des espaces de participation, impliquer les habitants, les associations, les acteurs économiques et sociaux dans l'élaboration des projets.
- **Écouter** : accueillir les idées, les critiques, les alertes ; reconnaître les désaccords ; ajuster lorsque c'est nécessaire.

Une gouvernance fondée sur la confiance

Notre conviction est simple : **la transparence crée la confiance, et la confiance rend l'action plus efficace**. Une commune avance mieux lorsque les habitants comprennent ce qui se fait, pourquoi cela se fait, et comment ils peuvent y contribuer.

Un fonctionnement municipal ouvert et transparent

Pour restaurer la confiance et permettre à chacun de comprendre, suivre et participer à la vie communale, nous mettrons en place un fonctionnement fondé sur la transparence, l'accessibilité et le dialogue.

Des conseils municipaux réellement publics

- Annonce systématique et anticipée des dates et ordres du jour des conseils municipaux, afin que chacun puisse s'organiser et s'informer en amont.
- Tenue des réunions à la salle des fêtes, un lieu plus accessible et plus adapté à l'accueil du public, pour permettre au plus grand nombre d'y assister dans de bonnes conditions.

Un espace pour la parole citoyenne

- Création d'un temps dédié aux questions du public en début ou en fin de séance, afin que les habitants puissent interpeller l'équipe municipale, demander des précisions ou exprimer leurs préoccupations.
- Mise en place d'un cadre clair et respectueux pour ces échanges, garantissant que chaque question obtienne une réponse.

Une information complète et accessible

- Publication en ligne des comptes rendus détaillés, des documents préparatoires et des décisions prises, afin que chacun puisse suivre les projets et comprendre les choix effectués.
- Utilisation de supports variés : site internet, panneaux d'affichage, lettres d'information, garantissant l'accès aux contenus pour l'ensemble de la population, y compris les personnes non connectées.
- Enregistrements vidéo ou audio, et mise à disposition sur le site communal, assurant un suivi possible des séances pour les habitants ne pouvant être présents.
- Fixation d'une périodicité stable des conseils municipaux, par exemple chaque premier mercredi du mois ou selon un rythme bimestriel.

Une participation renforcée des habitantes et habitants

Parce qu'une commune se construit avec celles et ceux qui y vivent, nous voulons faire de la participation citoyenne un pilier de l'action municipale. Chacun doit pouvoir contribuer, proposer, questionner et enrichir les projets qui engagent l'avenir de Brassy.

Des espaces de travail ouverts à toutes et tous

- **Création de groupes de travail thématiques ouverts à la population**, réunissant élus, habitants, associations et acteurs locaux. Ces groupes permettront d'élaborer collectivement des propositions sur des sujets clés : environnement, jeunesse, mobilité, patrimoine, vie associative, aménagement du bourg et des hameaux, etc. Leur rôle sera double : **co-construire** et **éclairer** les décisions municipales.

Une consultation régulière sur les enjeux majeurs

- **Consultation des Brassycoises et des Brassycois sur les sujets déterminants pour l'avenir de la commune**, sous des formes adaptées : réunions publiques, questionnaires, ateliers participatifs, plateformes numériques, rencontres de terrain. L'objectif est simple : permettre à chacun de s'exprimer avant que les décisions ne soient prises, et non après.

Une démocratie locale vivante et continue

Ces dispositifs ne seront pas symboliques : ils s'inscriront dans une démarche durable, avec un calendrier clair, des comptes rendus publics et un suivi transparent des contributions citoyennes.

Notre ambition est de faire de Brassy une commune où **la participation n'est pas un supplément**, mais une manière de gouverner.

Sur les valeurs politiques (au sens noble)

Nous assumons que la politique municipale consiste à organiser le bien commun, protéger les plus fragiles et garantir la cohésion de la commune. Nos choix seront guidés par la solidarité, la justice sociale et le refus de toute forme de haine ou d'exclusion.

Sur le lien entre national et local

Les décisions nationales ont des conséquences directes sur la vie des habitantes, des habitants. La commune fera entendre sa voix auprès des institutions pour défendre les intérêts de Brassy et protéger nos services publics.

On reconnaît le lien, sans basculer dans le débat national.

Des contre-pouvoirs renforcés

Pour garantir une gouvernance équilibrée, transparente et véritablement démocratique, nous affirmons la nécessité de renforcer les contre-pouvoirs au sein du conseil municipal. Une équipe municipale efficace n'a rien à redouter du contrôle : au contraire, elle se nourrit de la diversité des points de vue, de l'exigence collective et de la vigilance constructive exercée par l'ensemble des élus.

Les principes et dispositifs que nous proposons à ce sujet sont détaillés dans notre première priorité (voir plus loin).

Une commission des finances indépendante

- **Confier la présidence de la commission des finances à une élue ou un élu d'une autre liste**, comme cela se pratique dans de nombreuses collectivités.

Cette disposition permet un examen plus objectif des budgets, une meilleure compréhension des choix financiers et une transparence accrue pour l'ensemble des habitants.

C'est un signal fort : les finances de la commune doivent être l'affaire de tous, pas seulement de la majorité.

Une gouvernance plus pluraliste

- **Attribuer la fonction de 1^{er} ou 2^e adjoint à une élue ou un élu d'une autre liste**, afin d'intégrer la diversité des sensibilités au cœur même de l'exécutif municipal.

Cette ouverture favorise le dialogue, limite les décisions unilatérales et renforce la légitimité des actions menées.

Elle permet également de valoriser les compétences présentes au sein du conseil, quelle que soit l'appartenance de liste.

Une démocratie locale plus robuste

Ces mesures ne sont pas symboliques : elles visent à instaurer un fonctionnement plus équilibré, plus collégial et plus respectueux des habitants.

Un exécutif qui accepte le contrôle, qui partage les responsabilités et qui s'ouvre à la pluralité des voix est un exécutif plus solide, plus crédible et plus durable.

Une gestion saine et lisible

Une commune ne peut avancer sereinement que si ses finances sont claires, compréhensibles et présentées en toute transparence. Les habitantes et habitants ont le droit de savoir comment sont utilisés leurs impôts, quels

choix budgétaires sont faits et dans quel état réel se trouvent les comptes de la collectivité.

→ Une transparence renforcée et un audit externe complet des comptes et des prévisions financières de la commune.

La 1^{ère} de nos priorités.

Une citoyenneté active dès le plus jeune âge

Parce que l'apprentissage de la démocratie commence tôt, nous voulons donner aux enfants et aux jeunes de Brassy une place réelle dans la vie communale.

- **Évolution du Conseil municipal des enfants**, en lien étroit avec les écoles et/ou le Centre social, afin de mieux intégrer leurs besoins, leurs idées et leurs priorités dans les projets de la commune.
L'objectif est double : permettre aux jeunes de comprendre le fonctionnement de la collectivité et faire en sorte que leurs propositions contribuent concrètement à l'amélioration du cadre de vie.

Ce dispositif sera accompagné d'actions pédagogiques régulières, de rencontres avec les élus et d'un suivi des projets portés par les enfants, pour que leur engagement soit valorisé et reconnu.

Une équipe engagée, diverse et profondément attachée à Brassy

Notre liste rassemble des personnes **attachées à Brassy**, issues d'horizons variés, **porteuses de valeurs démocratiques**, motivées et complémentaires.

Certaines y vivent depuis longtemps, d'autres ont rejoint la commune plus récemment, mais toutes partagent la même conviction : **la commune avance lorsque chacun, chacune peut contribuer, être entendu et participer à la construction de l'avenir collectif.**

Ce qui nous unit, c'est une volonté commune :

faire progresser Brassy, au service de toutes et tous, avec sérieux, ouverture et respect.

Pour une communication municipale ouverte, pluraliste et réellement au service de la population et pour une expression libre et équilibrée dans les supports municipaux

Nous voulons une communication municipale qui encourage le débat, la critique constructive et une information complète des habitantes et des habitants. Cela implique un usage plus pertinent de la newsletter municipale et une évolution de *Brassy Infos* dans le même esprit.

Nous garantirons à l'opposition un espace d'expression conséquent et libre dans l'infolettre hebdomadaire comme dans *Brassy Infos*.

Les propositions, critiques et contributions des habitantes, des habitants et des associations seront accueillies avec bienveillance et intégrées dans un véritable esprit de participation citoyenne.

Une newsletter municipale au service de toutes et tous

La newsletter — papier ou numérique — doit être un outil d'information fiable et pluraliste :

- Elle doit respecter une périodicité régulière,
- La newsletter doit couvrir l'ensemble des sujets qui concernent la vie de la commune,
- Elle doit impérativement rester neutre et ne pas devenir un outil de communication partisan (ne pas devenir un outil réservé à la seule majorité),
- Elle doit ouvrir ses pages à l'opposition, sans censure ni restriction,
- Elle doit permettre à toute citoyenne et tout citoyen de s'exprimer sur des sujets d'intérêt général.

L'épisode récent de l'élimination des pigeons a montré les dérives possibles : un ton victimisant, des responsables désignés, une leçon de "débat démocratique"... Ce n'est pas acceptable dans un support censé informer.

- Elle doit être un outil fiable, complet et transparent — pas seulement un support pour les bonnes nouvelles. À ce titre, plusieurs points mériteraient d'être traités avec davantage de clarté :
 - Le départ de Topsy : a-t-il été annoncé dans la lettre d'information ?
 - Rue du Raccourci : nous avons été informés des travaux de qualité réalisés, mais pas du fait que, quelques semaines plus tard, la rue serait « privatisée », interdite à la circulation dans les deux sens sauf pour les riverains.
 - Pourquoi l'option d'un sens unique n'a-t-elle pas été étudiée ou retenue, éventuellement avec une dérogation pour les engins agricoles ? Un arrêté municipal a-t-il été pris à ce sujet ?
 - Onglerie du Centre : l'installation à temps partiel avait été annoncée, mais la cessation de l'activité n'a été communiquée que très tardivement, et de manière assez discrète.

L'objectif n'est pas de critiquer, mais de rappeler qu'une lettre d'information gagne en crédibilité lorsqu'elle reflète l'ensemble de la vie locale, dans ses réussites comme dans ses évolutions moins favorables.

En l'état actuel, la lettre d'information ne répond pas pleinement aux attentes, et plusieurs abonnés envisagent de se désinscrire.

Brassy Infos : un outil à rééquilibrer

Le *Brassy Infos* doit évoluer dans le même esprit.

Un *Brassy Infos* plus pluraliste, doit :

- s'ouvrir davantage à l'opposition afin de garantir une information équilibrée et réellement pluraliste.
- établir le bilan annuel objectif, sans autosatisfaction,
- Dans le même esprit, il est important de ne plus faire peser sur les habitantes et habitants une culpabilité qui n'a pas lieu d'être, comme cela a pu arriver lors de l'épisode de pollution de l'eau au

S-métolachlore. Après tout, nos concitoyennes et concitoyens ne cultivent pas de maïs : ils subissent, ils ne sont pas responsables.

Une gouvernance éditoriale plus collective

- La création d'un comité de rédaction permettrait de ne plus laisser cette responsabilité à la seule majorité.
- Ce comité garantirait une ligne éditoriale plus représentative, plus transparente et plus respectueuse de la diversité des points de vue.

Affichage communal plus clair et plus lisible.

- A la mairie
- Sur les tableaux d'affichage

Pour une information claire et réactive sur la qualité de l'eau

Parce que la protection de la santé des habitantes et des habitants constitue une priorité absolue, nous appliquerons strictement l'ensemble des obligations légales relatives à l'information sur la qualité de l'eau.

Cela inclut :

- Une information transparente et régulière sur la qualité de l'eau, accessible à toutes et tous, afin de garantir une compréhension claire de son état et de son évolution.
- Une réaction immédiate en cas de dégradation, avec la mise en œuvre sans délai des mesures correctives nécessaires et la diffusion d'informations fiables pour assurer la sécurité sanitaire de la population.

Analyse financière de la commune de Brassy

I. BRASSY : UNE COMMUNE QUI VIT AU-DESSUS DE SES MOYENS

Un endettement supérieur à celui des communes de 500 à 2 000 habitants

Montant de la dette de Brassy : 389 050 € (novembre 2025)

Salle des fêtes non incluse

Source : Ministère de l'Économie – Journaldunet

<https://www.journaldunet.com/business/budget-ville/brassy/ville-58037>

II. LES EMPRUNTS EN COURS

Remboursements annuels jusqu'en 2027-2028

- Bâtiments techniques : 6 998 € / an jusqu'en 2027
- Maison des sports : 5 936 € / an jusqu'en 2027
- Église (1er emprunt) : 13 976 € / an jusqu'en 2027
- Église (2e emprunt) : 15 975 € / an jusqu'en 2028

Emprunt estimé pour la salle des fêtes

- 320 000 € sur 15 ans, soit 27 206 € / an jusqu'à fin 2041

Coût total des remboursements en 2026

→ 70 091 € pour les cinq emprunts cumulés

III. BUDGET DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE ACTUELLE

Plus de dépenses, moins de recettes, et davantage d'emprunts

Dépenses

- 2024 : 671 642 €
- Prévision 2025 : 752 789 €

→ + 81 000 €

Recettes

- 2024 : 791 262 €
- Prévision 2025 : 752 789 €

→ - 38 473 €

Résultat : un déséquilibre financier

→ - 42 527 € de recettes nettes

IV. DÉPENSES PRÉVUES POUR 2025, 2026 ET AU-DELÀ

- Extension du cimetière
- Rénovation de la salle des fêtes
- Restauration de la chapelle
- Rénovation du circuit d'eau
- Divers équipements

(Source : Brassy Infos, page 15)

V. LE CAS PARTICULIER DE LA SALLE DES FÊTES

Un coût annoncé : 1 081 238 €

Un emprunt bancaire incertain : 320 000 € ou 180 000 € ?

Dépenses de travaux (source : PV du Conseil municipal du 22 janvier 2026)

- Travaux : 417 639,60 €
- Emprunt : 180 000 €
- Autofinancement : 68 672,60 €

➔ Coût total pour Brassy : 248 672,60 €

CONCLUSION

Un constat clair :

- Manque de transparence
- Information partielle
- Endettement trop élevé

Notre demande

➔ Une transparence renforcée et un audit externe complet des comptes et des prévisions financières de la commune.

La 1^{ère} de nos priorités.

Notre engagement : répondre aux vrais besoins des Brassycoises et des Brassycois

1 million d'euros : pour quoi faire ?

1 081 238 € : c'est le budget prévisionnel engagé par l'équipe actuelle pour agrandir la salle des fêtes, avec des travaux étalés sur trois ans.

(Voir le Plan de financement Salle des Fêtes.pdf)

C'est une somme considérable, un investissement qui limitera forcément d'autres projets.

Avant de s'engager dans une dépense d'une telle ampleur, une question s'impose : est-ce réellement la priorité pour Brassy aujourd'hui ?

Et il est important de rappeler que, même si des subventions allègent la facture, **la commune finance tout de même près de la moitié du projet**. Entre l'emprunt de 320 000 € sur 15 ans — intérêts compris — et les 118 078 € en fonds propres, l'effort communal reste très important. L'équipe sortante ne manquera pas de mettre en avant les aides obtenues ; autant expliquer clairement les choses dès maintenant.

- Faut-il investir en priorité dans :
 - la salle des fêtes,
- le réseau d'eau, qui connaît des fuites majeures,
- les écoles,
- la transformation du bourg pour sécuriser la cohabitation des usages agricoles, commerçants et touristiques,
- la création de logements municipaux pour accueillir de nouvelles familles,
- ou au contraire préserver nos finances en prévision d'années difficiles pour les collectivités ?

Un choix aussi structurant ne peut être décidé sans une discussion ouverte et transparente avec l'ensemble des habitantes et des habitants.

Nous proposons de décider ensemble des investissements de la mandature et d'organiser :

- **des visites de terrain**, pour comprendre concrètement les enjeux et les besoins,
- **des réunions publiques**, pour débattre collectivement des priorités,
- **une consultation des habitantes et des habitants**, afin que les grands choix d'investissement soient réellement partagés.

Parce qu'un million d'euros, ce n'est pas un détail : c'est l'avenir de Brassy que nous engageons. Et cet avenir doit se construire avec vous.

UNE COMMUNE ATTRACTIVE ET SOURIANTE

NOS (SIX) PRIORITES POUR L'AVENIR DE BRASSY

1. Dynamisme économique et démocratique de la commune et soutien du développement local

Brassy doit beaucoup à ses commerçants, restaurateurs, entrepreneurs et agriculteurs. Ils créent l'emploi, animent le bourg et participent au budget communal. La commune doit être pour eux un partenaire fiable, constant et facilitateur.

Certaines actions ont déjà été engagées ; nous voulons désormais les structurer, les amplifier et les inscrire dans une stratégie durable et cohérente :

Soutien de l'économie locale et encouragement des initiatives

- Création d'une structure commune réunissant artisans, entrepreneurs et agriculteurs : un lieu de mutualisation administrative, de location d'espace, d'échanges professionnels et de dynamisation économique.
- Développement d'un tourisme durable et cohérent :
 - sentiers balisés,
 - prolongation du tour du lac de Chaumeçon,
 - création d'un guide touristique,
 - recherche de labels (ciel étoilé, tourisme équestre, accueil vélo...),
 - animations nature quatre saisons en lien avec les acteurs locaux.

Renforcement de la médiation et prévention des conflits d'usage :

- Développement d'une communication municipale claire, régulière et constructive, favorisant le débat, la critique constructive, argumentée et la compréhension des décisions.
- Amélioration de l'information à la population grâce à l'usage pertinent de la newsletter municipale et à l'évolution de Brassy Infos dans le même esprit, et à un affichage communal plus clair et plus lisible.

Participation active des habitantes et des habitants aux décisions et chantiers municipaux

- Possibilité d'inscrire des sujets à l'ordre du jour à initiative citoyenne.
- Comptes-rendus complets et fidèles de l'ensemble des débats, y compris ceux exprimant des désaccords (les paroles contraires venant de l'opposition ou des habitants)
- Groupes de travail thématiques ouverts à la population
- Consultations citoyennes sur les sujets les plus difficiles ou cruciaux pour l'avenir de la commune.

Reconnaissance du rôle de l'opposition (reconnaissance de sa légitimité) et garantir le pluralisme

- Attribution des responsabilités notamment la présidence de la commission des finances à une élue ou un élu d'une autre liste (réels pouvoirs)

Transparence renforcée et gestion responsable

- **Audit externe complet des comptes et des prévisions financières de la commune :**

confié à un organisme indépendant, afin d'établir un état des lieux objectif, clarifier la situation et renforcer la transparence sur l'utilisation des impôts.

Cet audit permettra :

- de clarifier les comptes et de disposer d'une vision précise des marges de manœuvre réelles;
- de renforcer la transparence sur l'utilisation des impôts locaux;
- d'instaurer la confiance
- d'identifier les éventuelles fragilités et les pistes d'amélioration;
- de poser les bases d'une gestion plus lisible, plus responsable et mieux expliquée.

Les résultats seront rendus publics et présentés lors d'une réunion ouverte à la population, afin que chacun puisse comprendre les enjeux et participer au débat sur les priorités à venir.

Promotion et animation de la participation, de la créativité et de la diversité.

- Création d'une journée annuelle participative, « **LA journée, au pluriel** », célébrant chaque année un thème fédérateur (cuisine, métiers, voyages, rêves, familles...).
- Mise en avant des nouveaux habitants et valorisation de la diversité des parcours qui enrichissent Brassy.
- Production d'un livret annuel retraçant rencontres, ateliers, découvertes et initiatives, constituant une mémoire vivante du village.
- Développement d'ateliers, visites et événements impliquant artisans, passionnés, seniors, enfants et nouveaux arrivants, pour renforcer les liens et transmettre les savoir-faire.
- Valorisation des compétences locales existantes, notamment en matière de rénovation énergétique (travaux menés par l'association MERCI impliquant Pascal Tournefier, les habitants du camping des Mésanges et Olivier Berland).
- Prise en compte des réalités des artisans locaux, par exemple en soutenant les réparateurs déjà installés sur la commune (comme Philippe, à l'Huis Bouché), plutôt que de proposer des installations inadaptées à leurs besoins.
- Formulation inclusive concernant les nouveaux habitants : mise en avant de la richesse que représente la diversité des parcours, sans hiérarchie implicite entre « gens du cru » et nouveaux arrivants.

Pour le respect, l'inclusion, l'égalité et la dignité

Brassy adoptera une charte locale du respect et de la non-discrimination, applicable à toutes nos activités communales, associatives et éducatives. Elle affirmera l'égalité de chacun, quelles que soient son origine, sa couleur de peau, son genre ou ses convictions.

C'est clair, concret, et totalement dans les compétences d'une commune.

Cela relève de la vie locale, des associations, des écoles, des événements.

- Mise en place d'une charte du respect et de la non-discrimination (peau, genre, religion).

2. Amélioration de la qualité de vie dans la commune

Avec l'inflation, l'éloignement des services et les contraintes rurales, les charges qui pèsent sur les ménages augmentent partout en France. À Brassy, elles sont encore plus lourdes :

- les distances à parcourir pour travailler, se soigner, se divertir, se former ou faire ses courses,
- un habitat rural souvent isolé, plus coûteux à chauffer et à entretenir.

La commune peut agir pour améliorer le pouvoir d'achat et faciliter la vie quotidienne. Nous proposons d'engager des actions simples, utiles et accessibles à toutes et tous.

La commune peut agir, en coordination avec les acteurs du territoire.

Nous voulons **structurer et rendre plus efficaces** les initiatives existantes :

Renforcement des services à la population.

- Nouvelles activités en lien avec le Centre social intercommunal. en plus des accueils périscolaire et pendant les vacances, et du relais petite enfance (RPE) :
 - permanences France services pour faciliter les démarches administratives,
 - nouvelles activités à destination des enfants (théâtre, multisport, clubs nature...).
- Développement de solutions de transports plus économiques et plus solidaires :
 - Développer les modes de transport partagés : véhicules mutualisés, systèmes de covoiturage efficaces pour les petites, moyennes et longues distances.
 - Étudier, avec les communes voisines, la Communauté de communes et la Région, des solutions de transport collectif, notamment pour les personnes âgées (trajets vers Nevers, Dijon...).
 - Encourager l'usage du vélo électrique et des véhicules légers intermédiaires : sécurisation des routes, signalétique adaptée, prêt de vélos pour essais.
- Accompagnement des ménages à réduire ses dépenses d'énergie
 - Accompagner les habitantes et les habitants dans la rénovation énergétique de leur logement.
 - Soutenir le développement de la production d'énergie en autoconsommation.

Ces actions permettent de réduire durablement les factures, d'améliorer le confort de vie et de renforcer la protection de l'environnement.

- Installation, dans l'ancien Hôtel du Centre, d'un **commerce de proximité à forte utilité sociale**, tel que :
 - réparateur labellisé, même si déjà sur la commune
 - espace d'accès numérique, conçu pour répondre aux besoins des habitantes et habitants, sans concurrence avec les services numériques existants ni interférence avec le travail du groupe «

Peut-on se passer du numérique ? » consacré à la construction de savoirs.

- des permanences “hors les murs” de France Services pour faciliter les démarches administratives
- un lieu de proximité au service de toutes et tous,...
- Accès à une **alimentation locale et de qualité** pour toutes et tous :
 - Faciliter l'accès au marché du mardi soir, par exemple via des navettes.
 - Poursuivre le travail engagé sur l'approvisionnement local de la cantine scolaire.
 - Renforcer le bio à l'école.
 - Etude de la livraison à domicile des produits de la cantine bio (voire y déjeuner avec les enfants...)
 - Encourager des achats groupés pour réduire les coûts.
 - Ouvrir une réflexion sur l'avenir du modèle agricole local, en tenant compte des évolutions démographiques, économiques et écologiques, et en recherchant des outils de soutien pour les agriculteurs de la commune.
- Soutien du **modèle agricole**, de son développement et accompagnement des agriculteurs dans leurs projets.

Brassy encouragera une agriculture locale respectueuse de l'environnement, en soutenant les circuits courts, les pratiques durables et la réduction des pesticides sur le territoire communal. Nous travaillerons avec les agriculteurs, les habitants et les acteurs locaux pour protéger la santé de tous et préserver nos paysages.

On reste dans le local, mais on assume une ambition écologique

- Valoriser une agriculture durable, diversifiée et ancrée dans le territoire, en soutenant les pratiques respectueuses des sols, de l'eau et de la biodiversité.
- Faciliter l'installation et la transmission des exploitations, en accompagnant les porteurs de projets et en renforçant les partenariats avec les organismes agricoles.
- Développer des circuits courts et des débouchés locaux (cantines, commerces, marchés), afin de garantir une juste rémunération des producteurs et de renforcer la souveraineté alimentaire du territoire.
- Se positionner contre les pesticides sur le territoire communal (règlements locaux, zones de non-traitement).
- Amélioration de l'accès aux **services de santé du territoire**.

La commune défendra le maintien et le renforcement des services publics de proximité. Nous agissons pour faciliter l'installation de professionnels de santé, soutenir les initiatives de prévention, et garantir un accès digne aux soins d'urgence et à la médecine générale.

On ne promet pas ce qu'on ne maîtrise pas, mais on montre qu'on agit.

- Renforcer l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé (médecins, infirmiers, kinés, sages-femmes) grâce à des dispositifs d'accueil, de coordination et de soutien logistique.

- Développer des solutions de proximité : consultations avancées, permanences itinérantes, télémedecine accompagnée, actions de prévention dans les communes.
- Favoriser la coopération entre acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux pour garantir un parcours de soins fluide, notamment pour les personnes âgées, isolées ou en situation de handicap.
- Affichage des permanences, des contacts aux services de santé
- **Renforcement de la prévention des risques liés aux addictions**, en lien avec les associations compétentes
 - Déployer des actions de sensibilisation régulières auprès des jeunes, des familles et des publics vulnérables, en partenariat avec les associations spécialisées et les établissements scolaires.
 - Créer ou soutenir des espaces d'écoute et d'accompagnement confidentiels, accessibles et adaptés, pour prévenir les situations à risque et soutenir les personnes concernées.
 - Favoriser les initiatives locales favorisant le bien-être, la pratique sportive, la culture et la vie associative, afin de renforcer les facteurs de protection et la cohésion sociale.
- Insertion facilitée des personnes âgées à la vie de la commune (transport aux marchés, tri des déchets, ...)
 - Étude, avec les associations locales et les centres sociaux
 - Mise en place d'un service de transport adapté aux personnes à mobilité réduite ; et, si ce service n'existe pas encore ou ne peut être assuré autrement, envisager alors l'acquisition d'un véhicule 9 places :
 - service de transport par un employé municipal
 - transport aux marchés, au cinéma, aux activités, aux évènements, aux clubs ...
 - macaron personne prioritaire pour accéder plus vite aux stands.
 - Tri des déchets
- Développement d'un **parrainage intergénérationnel** (jeunes ↔ seniors) et d'un **parrainage des nouveaux habitants**.
- Création d'une **petite ressourcerie en centre-bourg**, animée par des bénévoles, notamment des seniors, pour favoriser le réemploi et créer un lieu de rencontre.
- Réflexion sur la création d'une **micromaison de retraite en centre-bourg** (5 à 8 résidents), permettant de lutter contre l'isolement, de maintenir les personnes âgées dans leur environnement.
- **Actions de sensibilisation au tri**, menées régulièrement, y compris par des bénévoles et des enfants.
- **Ateliers de construction de poubelles doubles** en matériaux de récupération pour faciliter le tri.
- **Organisation d'un réseau d'entraide pour les trajets à la déchetterie**, permettant aux personnes ne pouvant plus conduire de faire évacuer cartons et verres sans brûlage ni dépôt inapproprié.

- Développer la **prévention** et la **prise en charge des victimes d'agression**
 - Mettre en place une politique locale complète alliant sensibilisation, formation des acteurs de proximité, point d'accueil unique, coordination avec les services spécialisés, accueil sécurisé, accompagnement à la reconstruction et facilitation du signalement grâce à des démarches simples et accessibles.

3. Soutien à l'Installation pérenne de nouvelles familles et fidélisation

Pour maintenir l'école, les commerces, les services et la vitalité de la commune, il est essentiel d'accueillir durablement de nouveaux ménages et favoriser leur intégration.

L'enjeu n'est pas seulement d'attirer : il s'agit aussi de fidéliser, de faciliter l'installation et de créer les conditions d'une vie quotidienne agréable et durable.

Nous proposons une stratégie d'accueil structurée, humaine et efficace :

Amélioration de l'accès au logement et réactivation des maisons inoccupées.

- Mise à disposition d'informations sur les **logements disponibles**
- **Accompagnement des propriétaires de maisons vides**, notamment héritées, pour faciliter la mise en location :
 - aide administrative,
 - information sur les dispositifs existants (aides, garanties, accompagnements)
 - mise en relation avec des artisans,
 - sécurisation des démarches pour encourager la mise en location.

L'objectif : **remettre de l'habitat sur le marché**, éviter la vacance et permettre à de nouvelles familles de s'installer.

Accueil structuré et chaleureux des nouveaux habitants

- Création du **livret d'accueil** pour les personnes arrivant sur la commune :
 - activités, garde d'enfants, écoles, MAM, Centre social,
 - services utiles, santé, démarches administratives,
 - culture (cinéma d'Ouroux, séance mensuelle à Brassy),
 - associations (France Travail, TZCLD Lormes),
 - commerces, artisans, lieux de convivialité.
- Accueil des habitats low-tech et les modes d'habitat alternatifs, dans le respect du cadre communal et des règles d'urbanisme, pour diversifier l'offre et attirer des profils variés.

Intégration dans la vie locale

- Intégration des nouveaux habitants dans **LA journée, au pluriel**, avec mise en lumière de leurs parcours, origines, savoir-faire et envies.

- Mise en place d'un **réseau de parrainage** associant habitants volontaires et nouveaux arrivants pour faciliter :
 - leur installation,
 - leur inclusion dans la vie locale,
 - les démarches du quotidien,
 - l'intégration dans les associations,
 - la création de liens sociaux durables.

Accompagnement des projets de vie et encouragement à l'ancrage durable

Information renforcée sur l'emploi, les formations, les mobilités professionnelles et les dispositifs d'accompagnement.

- Valorisation des compétences et savoir-faire des nouveaux habitants, notamment via des ateliers, rencontres et événements.
- Soutien aux familles dans leurs démarches d'installation : scolarité, modes de garde, santé, mobilité, loisirs.

Une commune attractive, accueillante et vivante, en facilitant l'accès au logement, en accompagnant les propriétaires, en accueillant les nouveaux habitants avec attention et en créant des liens durables, Brassy peut :

- maintenir son école,
- renforcer ses commerces,
- dynamiser ses associations,
- attirer de nouvelles énergies,
- et construire une communauté plus solidaire et plus vivante.

4. La réaffirmation de la place centrale et retrouvée de l'école et des services publics au cœur de la vie collective

Même si la commune ne décide pas des politiques nationales :

- Elle peut défendre le maintien des services publics de proximité.
- Elle peut interpeller les autorités compétentes.
- Elle peut faciliter l'installation de médecins (locaux, aides, coordination).
- Elle peut organiser des actions de prévention santé.

Les services publics constituent le socle de la vie collective : école, agents municipaux, Centre social, pompiers, MAM, bibliothèque, agence postale, ... Ils assurent la continuité du quotidien, l'égalité d'accès aux droits et la cohésion de la commune.

Nous avons la chance d'avoir une école vivante et ouverte qui nous relie à nos voisins de Dun-lès-Places et de Gâcogne, mais aussi de tout l'ancien canton de Lormes (et au-delà) via le bassin pédagogique et le collège. La mobilisation de celles et ceux qui la font vivre au quotidien - les enseignantes et le directeur, la cantinière et l'agente polyvalente, l'équipe du Centre social intercommunal - mérite d'être reconnue et soutenue. Les agents municipaux rendent des services quotidiens et résolvent des problèmes pour toutes et tous. Enfin, les pompiers, les assistantes maternelles de la MAM et les bénévoles de la bibliothèque font vivre, au quotidien, le service public local qui nous est indispensable.

La commune a la responsabilité et les possibilités de soutenir ces services publics.

Nous voulons **poursuivre les améliorations engagées** :

- Réflexion et investissement dans l'école de demain et d'après-demain :
 - Continuer d'améliorer et d'entretenir les locaux au service du bien-être et des apprentissages des enfants
 - Sécuriser les cheminements des enfants entre les écoles et les lieux de loisirs (stade, forêt...)
 - Etudier l'opportunité et les possibilités de financement pour de nouveaux locaux plus adaptés au nombre d'enfants que nous souhaitons y accueillir, aux contraintes énergétiques et d'entretien, aux nouvelles formes d'apprentissage et à la possibilité de créer une cantine intergénérationnelle (aujourd'hui impossible compte tenu de la taille de la cantine).
 - Cour végétalisée, activités et sorties culturelles, sportives, ...
- Accompagner les agents municipaux dans un cadre professionnel clair, stable et respectueux.
- Soutenir les pompiers, la MAM et la bibliothèque, en lien avec les autres acteurs publics.
- Élaboration d'un diagnostic du réseau d'eau potable pour une meilleure qualité.
- Participation des enfants aux ateliers de **LA journée, au pluriel** (cuisine, métiers, découvertes du territoire, rêves...).
- Implication de l'école dans la création du livret annuel, comme outil pédagogique et intergénérationnel.

- **Débitumisation partielle des cours d'école**, pour améliorer le confort thermique, favoriser la biodiversité et créer des espaces plus agréables pour les enfants.

Une vision : une école forte, des services publics solides, un village vivant
En réaffirmant la place centrale de l'école et des services publics, Brassy se donne les moyens de :

- renforcer son attractivité,
- soutenir les familles,
- garantir l'égalité d'accès aux services essentiels,
- et construire une communauté plus solidaire, plus éduquée et plus confiante en son avenir.

5. Soutien des associations toute l'année

Les associations sont l'un des moteurs essentiels de la vitalité de notre commune. Elles créent du lien, animent nos villages, transmettent des savoir-faire et renforcent la solidarité. Certaines bénéficient déjà d'un accompagnement renforcé ; nous voulons désormais **pérenniser, clarifier et élargir** ce soutien.

Engagement communal lisible et durable

- Donner une **visibilité pluriannuelle** au soutien communal, afin que chaque association puisse anticiper, se projeter et développer ses projets sereinement.
- Améliorer les **équipements partagés** et les infrastructures culturelles, sociales, sportives et rurales, pour offrir à toutes et tous des conditions d'activité dignes et adaptées.

Renforcement les solidarités intergénérationnelles

Parce que la solidarité n'est pas un slogan mais un **choix politique concret**, nous mènerons un effort particulier pour développer les liens entre générations. Cela passera par un travail coordonné avec :

- les associations de la commune,
- actions avec Générations Mouvement.
- les bénévoles qui souhaitent s'impliquer,
- les équipes salariées et bénévoles du Centre social intercommunal.

C'est la volonté d'agir contre l'isolement, chaque jour, pour chaque habitante et chaque habitant.

Voir le point 2, accompagnement des personnes aux marchés.

Des actions concrètes et visibles toute l'année

- Mobilisation des associations dans l'organisation de **LA journée, au pluriel**, des ateliers, des visites et des projets intergénérationnels.
- Valorisation des savoir-faire associatifs dans les livrets annuels et les événements thématiques.
- **Organisation de réunions d'information ouvertes à toutes et à tous**, notamment pour expliquer les Obligations Réelles Environnementales (ORE) et leurs implications, afin de garantir une compréhension claire et complète des mesures envisagées.

ORE signifie Obligation Réelle Environnementale.

Il s'agit d'un outil juridique permettant d'inscrire, dans un contrat, des engagements durables de protection de l'environnement attachés à un terrain. Ces obligations suivent le bien immobilier, même en cas de changement de propriétaire.

Les mesures ORE sont donc des mesures de protection environnementale contractualisées, que les communes peuvent utiliser pour préserver durablement des espaces naturels, des zones sensibles ou des continuités écologiques.

6. Engagement plein et assumé dans la transition écologique

La transition écologique n'est pas une contrainte : c'est une **chance**. Une chance de préserver notre cadre de vie, de renforcer l'attractivité de la commune, de soutenir nos activités économiques locales et de transmettre un territoire vivant aux générations futures.

Notre ambition est simple : **protéger ce qui fait la beauté de Brassy et du Morvan**, tout en accompagnant les évolutions nécessaires.

Nos engagements :

- Préservation des paysages, des haies et des chemins.
- Préservation de la faune (nichées, ...)

Depuis deux ans, la municipalité insiste fortement sur la taille des haies... peut-être un peu trop. S'il s'agit bien d'une obligation légale, il ne faut pas tomber dans l'excès qui conduit parfois à faire disparaître des haies entières. Après certaines tailles, les chemins de randonnée se retrouvent encombrés de branches de toutes tailles, rendant la progression des randonneurs, des cyclistes et des familles difficile, voire dangereuse.

Pourtant, les haies sont au cœur de la beauté de notre paysage bocager, aux côtés des forêts. Elles attirent celles et ceux qui recherchent ce cadre préservé, font vivre nos commerces, notre hôtellerie, nos locations saisonnières, notre restauration... et parfois donnent envie de s'installer durablement à Brassy.

Il est tout à fait possible de trouver des accords équilibrés entre les acteurs locaux — commerçants, agriculteurs, habitantes et habitants — afin de concilier respect du bocage, sécurité des chemins et activités économiques.

- Protection et sauvegarde des cours d'eau

Se rapprocher de la société gestionnaire du lac de Chaumeçon pour comprendre leur intervention sur les berges et le lac. Font-ils usage du glyphosate, comme cela était fait à Pannecières et abandonné en 2018.

- Mise à l'étude, avec les propriétaires forestiers volontaires et les associations intéressées, d'un système d'affouage au bénéfice des habitantes et des habitants.

Facilitation des mobilités douces et des déplacements du quotidien

Même si cela n'apparaissait pas dans le programme initial, nous souhaitons ouvrir la réflexion sur l'avenir des véhicules légers intermédiaires (voitures sans permis, quadricycles électriques, véhicules légers intermédiaires).

Ils permettent :

- des déplacements de courte distance sans émission de gaz à effet de serre,
- un coût d'utilisation très inférieur à celui d'une voiture classique,
- une solution adaptée aux besoins des habitantes et habitants des zones rurales.

Renforcement de l'attachement au territoire et au vivant

- Ateliers et rencontres autour des **paysages aimés**, des lieux importants du territoire, et des récits de vie liés au Morvan (thème « voyages (im)mobiles »).

- Création d'événements et de projets pédagogiques autour du **territoire brassycois et morvandiau**, pour renforcer l'attachement au vivant.
- **Argumentaire renforcé sur le rôle des haies** : maintien des sols, circulation de l'eau, biodiversité, ressource nourricière en période de sécheresse.
- **Atlas de la Biodiversité Communale** : Suite à l'expérimentation réussie de certaines communes, de parcs naturels régionaux et à une proposition du secteur associatif, le ministère de l'Environnement a mis en place en 2010, un programme de développement des Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Véritable outil stratégique de l'action locale, les ABC offrent, au-delà d'un simple inventaire naturaliste, une cartographie des enjeux de biodiversité à l'échelle d'un territoire donné. En 2017, le soutien de cette démarche a été confié à l'Agence française pour la biodiversité, aujourd'hui devenue l'Office français de la biodiversité.

Un atlas de la biodiversité communale, pour quoi faire ?

La démarche d'Atlas de la Biodiversité Communale permet à une commune, ou une « structure intercommunale », de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel. L'ABC est élaboré à partir d'un inventaire précis et cartographié des habitats, de la faune et de la flore, avec l'appui d'une équipe d'experts pluridisciplinaires, des acteurs du territoire et des citoyens. Ces atlas ont pour objectifs de :

- sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la biodiversité ;
- mieux connaître la biodiversité sur le territoire d'une commune et identifier les enjeux spécifiques liés ;
- faciliter la prise en compte de la biodiversité lors de la mise en place des politiques communales ou intercommunales.
- Aire terrestre éducative
- informer et coordonner la prise en charge de la faune sauvage en détresse.
- agir en faveur des animaux domestiques errants et perdus.